



F.F.T.T. L.L.T.T.
**COMITE DEPARTEMENTAL
DE MEURTHE ET MOSELLE**

*Commission
Sportive*

Membres: F. LAPICQUE, C. BERNARDIN, J-M. DEPARDIEU, H. FOISSEY, F. GIARDI, R. JAY, S. LICHON

Compte-rendu de la consultation par mail **Concernant les litiges de la** **Journée 8 du Championnat par Equipe**

Départementale 1:

Poule A:

Rencontre LAY SAINT-CHRISTOPHE AF 2 - VANDOEUVRE MJC 1

LAY SAINT-CHRISTOPHE : absence de Juge-Arbitre (Le joueur REFF Patrick n'a pas le Grade de JA1)

Décision: application d'une amende de 8€

Départementale 2:

Poule A:

Rencontre CROISMARE MJC 2 - VILLERS les NANCY COS 7

VILLERS LES NANCY : équipe incomplète (équipe 7 incomplète avec 12 équipes engagées)

Décision: application d'une amende de 8€

Poule C:

Rencontre NANCY ASEG 2 - BLENOD CO 2

NANCY ASEG : mauvaise composition d'équipe. Le joueur présent ayant le plus petit nombre de points évolue dans le Groupe A. Un joueur étant absent

Décision: défaite par pénalité

Poule D:

Rencontre TIERCELET MJC 2 - CUTRY TT 2

TIERCELET : feuille de rencontre mal remplie (absence des numéros et intitulés des clubs)

Décision: application d'une amende de 8€

Rencontre CUTRY TT 3 - AFFLEVILLE ASC 1

CUTRY : non transmission du résultat

Décision: application d'une amende de 8€

Départementale 3:

Poule A:

Rencontre NANCY SLUC 4 - SAINT-NICOLAS de PORT PPCP 2

NANCY SLUC : non transmission du résultat

Décision: application d'une amende de 8€

Poule B:

Rencontre *DOMBASLE STT 4 - BADONVILLER PC 2*

DOMBASLE : feuille de rencontre mal remplie (absence des numéros et intitulés des clubs)

Décision: application d'une amende de 8€

Départementale 4:

Poule E Groupe A (Poule E SPID):

Rencontre *DOMBASLE STT 6 - CHAMPIGNEULLES TT 4*

DOMBASLE : non transmission du résultat

Décision: application d'une amende de 8€

Poule E Groupe B (Poule F SPID):

Rencontre *VILLERS les NANCY COS 12 - LAXOU ALEZ 3*

VILLERS les NANCY : feuille de rencontre transmise hors délai (cachet de la poste du 29/01/2011 pour une rencontre du 22/01/2011)

Décision: application d'une amende de 8€

Rencontre *LAY SAINT-CHRISTOPHE AF 6 - CHAMPIGNEULLES TT 3*

Rencontre LAY SAINT-CHRISTOPHE - CHAMPIGNEULLES 3: Joueur non qualifié (le joueur GERMAIN Némo est Benjamin)

Décision: annulation des résultats du joueur pour le compte de l'équipe -Nouveau score 14-04 en faveur de Lay Saint-Christophe (Ancien score 14-04 en faveur de Lay Saint-Christophe)

Poule G Groupe B (Poule H SPID):

Rencontre *CUTRY TT 4 - AFFLEVILLE ASC 3*

CUTRY : non transmission du résultat

Décision: application d'une amende de 8€



F.F.T.T. L.L.T.T.
**COMITE DEPARTEMENTAL
DE MEURTHE ET MOSELLE**

*Commission
Sportive*

Membres: F. LAPICQUE, C. BERNARDIN, J-M. DEPARDIEU, H. FOISSEY, F. GIARDI, R. JAY,
S. LICHON

Compte-rendu de la consultation par mail **Concernant les litiges de la** **Journée 9 du Championnat par Equipe**

Départementale 1:

Poule A:

Rencontre AZERAILLES VMTT 1 - LAY SAINT-CHRISTOPHE AF 2

AZERAILLES : non transmission du résultat

Décision: application d'une amende de 8€

Poule B:

Rencontre MERCY le BAS FEP 1 - HERSERANGE ASTT 4

MERCY le BAS : absence de Juge-Arbitre (Le joueur COELI Jérôme n'a pas le Grade de JA1)

Décision: application d'une amende de 8€

Rencontre TIERCELET MJC 1 - PONT à MOUSSON ASTT 1

TIERCELET : absence de Juge-Arbitre (Pas de Juge-Arbitre noté sur la feuille de rencontre)

Décision: application d'une amende de 8€

Rencontre LONGUYON ES 3 - MALLELOY FJEP 2

LONGUYON : équipe incomplète (équipe 3 incomplète avec 6 équipes engagées)

Décision: application d'une amende de 8€

Départementale 3:

Poule A:

Rencontre DOMBASLE STT 3 - NANCY SLUC 4

DOMBASLE : non transmission du résultat

Décision: application d'une amende de 8€

Poule F:

Rencontre JARNY US 2 - AFFLEVILLE ASC 2

JARNY : 2 joueurs brulés (Brulage intégral du fait de 2 équipes dans la même poule)

Décision: forfait par pénalité sans incidence financière

Rencontre JARNY US 3 - VILLERUPT-THIL TT 1

JARNY 3 : 1 joueur brulé (Brulage intégral du fait de 2 équipes dans la même poule)

Décision: annulation des résultats du joueur avec modification du score

VILLERUPT-THILL 1 - JARNY 3: 08-10 (au lieu de 04-14)

Départementale 4:

Poule A:

Rencontre *DOMBASLE STT 5 - SAINT-NICOLAS de PORT PPCP 3*

DOMBASLE : non transmission du résultat

Décision: application d'une amende de 8€

Rencontre *DOMBASLE STT 5 - SAINT-NICOLAS de PORT PPCP 3*

DOMBASLE : feuille de rencontre mal remplie (absence des numéros et intitulés des clubs)

Décision: application d'une amende de 8€

Rencontre *BLAINVILLE DAMELEVIERES AC 5 - AZERAILLES VMTT 2*

BLAINVILLE DAMELEVIERES : non transmission du résultat

Décision: application d'une amende de 8€

Poule D:

Rencontre *BLAINVILLE DAMELEVIERES AC 6 - VELAINÉ en HAYE TT 4*

BLAINVILLE DAMELEVIERES : non transmission du résultat

Décision: application d'une amende de 8€

Poule E Groupe B (Poule F SPID):

Rencontre *CHAMPIGNEULLES TT 3 - VILLERS les NANCY COS 12*

Champigneulles : joueur non qualifié (le joueur GERMAIN Némo est Benjamin)

Décision: annulation des résultats du joueur pour le compte de l'équipe -Nouveau score 13-05 en faveur de Villers les Nancy 12 (Ancien score 13-05 en faveur de Villers les Nancy 12)



F.F.T.T. L.L.T.T.
**COMITE DEPARTEMENTAL
DE MEURTHE ET MOSELLE**

*Commission
Sportive*

Membres: F. LAPICQUE, C. BERNARDIN, J-M. DEPARDIEU, H. FOISSEY, F. GIARDI, R. JAY,
S. LICHON

Compte-rendu de la consultation par mail
Concernant les litiges de la
Journée 10 du Championnat par Equipe

Départementale 1:

Poule A:

Rencontre NANCY SAINT-EPVRE MJC 1 - VANDOEUVRE MJC 1

Le joueur BOISSEAU Frédéric de VANDOEUVRE MJC à reçu un carton Jaune lors de sa partie l'opposant à LEBBAR Salim pour Jet violent de la raquette

Départementale 2:

Poule D:

Rencontre JARNISY TT 3 - AFFLEVILLE ASC 1

JARNISY : non transmission du résultat

Décision: application d'une amende de 8€

Départementale 3:

Poule A:

Rencontre NANCY SLUC 4 - BADONVILLER PC 1

NANCY SLUC : non transmission du résultat

Décision: application d'une amende de 8€

Poule B:

Rencontre FLAVIGNY-LUDRES AS 3 - CROISMARE MJC 4

CROISMARE Forfait

Décision: Forfait et application d'une amende de 16€

Poule C:

Rencontre NEUVES MAISONS TT 11 - VANDOEUVRE MJC 2

NEUVES MAISONS : équipe incomplète (équipe 11 incomplète avec 14 équipes engagées)

Décision: application d'une amende de 8€

Rencontre NEUVES MAISONS TT 11 - VANDOEUVRE MJC 2

VANDOEUVRE MJC : équipe incomplète (équipe 2 incomplète avec 4 équipes engagées)

Décision: application d'une amende de 8€

Poule F:

Rencontre MERCY le BAS FEP 2 - JARNY US 2

JARNY : 2 joueurs brulés (Brulage intégral du fait de 2 équipes dans la même poule)
Décision: forfait par pénalité sans incidence financière

Rencontre JARNY US 3 - BRIEY US 1

JARNY 3 : 1 joueur brulé (Brulage intégral du fait de 2 équipes dans la même poule)

Décision: annulation des résultats du joueur avec modification du score

JARNY 3 - BRIEY 1: 09-09 (au lieu de 09-09)

Départementale 4:

Poule G Groupe A (Poule G SPID):

Rencontre LONGLAVILLE TT 3 - AUDUN le ROMAN ASTT 4

AUDUN LE ROMAN 3 : 1 joueurs brulé

Décision: annulation des résultats du joueur avec modification du score

LONGLAVILLE 3 - AUDUN LE ROMAN 3: 14-04 (au lieu de 12-06)



F.F.T.T. L.L.T.T.
**COMITE DEPARTEMENTAL
DE MEURTHE ET MOSELLE**

*Commission
Sportive*

Membres: F. LAPICQUE, C. BERNARDIN, J-M. DEPARDIEU, H. FOISSEY, F. GIARDI, R. JAY,
S. LICHON

Compte-rendu de la consultation par mail **Concernant les litiges de la** **Journée 11 du Championnat par Equipe**

Départementale 1:

Poule B:

Rencontre *MERCY le BAS FEP 1 - LONGUYON ES 3*

MERCY le BAS : absence de Juge-Arbitre (Le joueur COELI Jérôme n'a pas le Grade de JA1)

Décision: application d'une amende de 8€

Départementale 2:

Poule D:

Rencontre *LONGUYON ES 4 - HERSERANGE ASTT 5*

Mauvaise composition d'équipe de HERSERANGE

Décision: Défaite par pénalité contre HERSERANGE sans incidence financière

Départementale 3:

Poule B:

Rencontre *BAINVILLE aux MIROIRS FR 2 - BADONVILLER PC 2*

BAINVILLE aux MIROIRS : non transmission du résultat

Décision: application d'une amende de 8€

Poule C:

Rencontre *HEILLECOURT LR 4 - NEUVES MAISONS TT 11*

HEILLECOURT : non transmission du résultat

Décision: application d'une amende de 8€

Départementale 4:

Poule D:

Rencontre *BLAINVILLE DAMELEVIÈRES AC 6 - PONT à MOUSSON ASTT 3*

PONT à MOUSSON Forfait

Décision: application d'une amende de 16€

Poule E Groupe B (Poule F SPID):

Rencontre *VILLERS les NANCY COS 12 - VELAINE en HAYE TT 5*

VILLERS les NANCY COS : feuille de rencontre transmise en retard (Cachet de la poste du Jeudi 24 Mar 2011 pour une rencontre du 19/03/2011)

Décision: application d'une amende de 8€

Rencontre NEUVES MAISONS TT 14 - LAY SAINT-CHRISTOPHE AF 6

NEUVES MAISONS : non transmission du résultat

Décision: application d'une amende de 8€



F.F.T.T. L.L.T.T.
**COMITE DEPARTEMENTAL
DE MEURTHE ET MOSELLE**

*Commission
Sportive*

Membres: F. LAPICQUE, C. BERNARDIN, J-M. DEPARDIEU, H. FOISSEY, F. GIARDI, R. JAY,
S. LICHON

Compte-rendu de la consultation par mail **Concernant les litiges de la** **Journée 12 du Championnat par Equipe**

Départementale 1:

Poule B:

Rencontre *TIERCELET MJC 1 - MERCY le BAS FEP 1*

TIERCELET : absence de Juge-Arbitre (Le joueur PATERLINI Bruno n'a pas le Grade de JA1)

Décision: application d'une amende de 8€

Départementale 2:

Poule D:

Rencontre *HERSERANGE ASTT 5 - TIERCELET MJC 2*

Le joueur PIPERE Aurélien de HERSERANGE ASTT à reçu un carton Jaune pour Jet violent de la raquette sur la table avec éclats de voix

Départementale 3:

Poule B:

Rencontre *DOMBASLE STT 4 - FLAVIGNY-LUDRES AS 3*

DOMBASLE : non transmission du résultat

Décision: application d'une amende de 8€

Poule D:

Rencontre *NANCY SLUC 5 - VANDOEUVRE MJC 3*

NANCY SLUC : non transmission du résultat

Décision: application d'une amende de 8€

Poule E:

Rencontre *TOUL ASCTT 3 - LAY SAINT-CHRISTOPHE AF 5*

LAY SAINT-CHRISTOPHE AF 5 : 1 joueur brulé

Décision: annulation des résultats du joueur avec modification du score

TOUL 3 - LAY SAINT-CHRISTOPHE 5: 12-06 (au lieu de 09-09)

Départementale 4:

Poule B:

Rencontre *CHANTEHEUX MJC 6 - NANCY ASPTT-JARVILLE MJC 6*

CHANTEHEUX 6 : 1 joueurs brulé

Décision: annulation des résultats du joueur avec modification du score "absent"
CHANTEHEUX 6 - NANCY JARVILLE 6: 04-14 (au lieu de 04-14)

Poule E Groupe A (Poule E SPID):

Rencontre DOMBASLE STT 6 - VILLERS les NANCY COS 11

DOMBASLE : non transmission du résultat

Décision: application d'une amende de 8€



F.F.T.T. L.L.T.T.
**COMITE DEPARTEMENTAL
DE MEURTHE ET MOSELLE**

*Commission
Sportive*

Membres: F. LAPICQUE, C. BERNARDIN, J-M. DEPARDIEU, H. FOISSEY, F. GIARDI, R. JAY,
S. LICHON

Compte-rendu de la consultation par mail
Concernant les litiges de la
Journée 13 du Championnat par Equipe

Départementale 1:

Poule A:

Rencontre AZERAILLES VMTT 1 - VELAINE en HAYE TT 1
AZERAILLES : non transmission du résultat
Décision: application d'une amende de 8€

Poule B:

Rencontre MALLELOY FJEP 2 - MERCY le BAS FEP 1
MALLELOY : non transmission du résultat
Décision: application d'une amende de 8€

Départementale 2:

Poule B:

Rencontre NEUVES MAISONS TT 9 - LAY SAINT-CHRISTOPHE AF 4
LAY SAINT-CHRISTOPHE AF 4 : 1 joueur brûlé et 1 joueur absent
Décision initiale: Défaite par pénalité et application d'une amende de 16€
Décision annulée, suite à la correction de la feuille de rencontre (erreur de numéro de licence) montrant que le joueur présent (nommé sur la feuille) n'est pas brûlé

Départementale 3:

Poule A:

Rencontre DOMBASLE STT 3 - LUNEVILLE ALTT 2
DOMBASLE : non transmission du résultat
Décision: application d'une amende de 8€

Rencontre BADONVILLER PC 1 - SAINT-NICOLAS de PORT PPCP 2
BADONVILLER : non transmission du résultat
Décision: application d'une amende de 8€

Rencontre NANCY SLUC 4 - CROISMARE MJC 3
NANCY SLUC : non transmission du résultat
Décision: application d'une amende de 8€

Poule F:

Rencontre JARNY US 2 - VILLERUPT-THILL TT 1

JARNY 2 Forfait

Décision: application d'une amende de 16€

Départementale 4:

Poule A:

Rencontre *DOMBASLE STT 5 - LUNEVILLE ALTT 5*

DOMBASLE : non transmission du résultat

Décision: application d'une amende de 8€

Poule E Play-Off (Poule A):

Rencontre *DOMBASLE STT 6 - LAXOU ALEZ 3*

DOMBASLE : non transmission du résultat

Décision: application d'une amende de 8€

Poule G Play-Off (Poule D):

Rencontre *LONGUYON ES 5 - LONGUYON ES 6*

LONGUYON : non transmission du résultat

Décision: application d'une amende de 8€

Rencontre *TIERCELET MJC 3 - AFFLEVILLE ASC 3*

AFFLEVILLE Forfait

Décision: application d'une amende de 16€



F.F.T.T. L.L.T.T.
**COMITE DEPARTEMENTAL
DE MEURTHE ET MOSELLE**

*Commission
Sportive*

Membres: F. LAPICQUE, C. BERNARDIN, J-M. DEPARDIEU, H. FOISSEY, F. GIARDI, R. JAY,
S. LICHON

Compte-rendu de la consultation par mail **Concernant les litiges de la** **Journée 14 du Championnat par Equipe**

Départementale 1:

Poule B:

Rencontre *TIERCELET MJC 1 - JARNY US 1*

TIERCELET : absence de Juge-Arbitre (Le joueur PATERLINI Bruno n'a pas le Grade de JA1)

Décision: application d'une amende de 8€

Départementale 3:

Poule A:

Rencontre *CROISMARE MJC 3 - FRAIMBOIS FR 1*

CROISMARE : non transmission du résultat

Décision: application d'une amende de 8€

Rencontre *LUNEVILLE ALTT 2 - NANCY SLUC 4:*

L'équipe du SLUC NANCY est arrivée à 20h10

Poule B:

Rencontre *DOMBASLE STT 4 - CROISMARE MJC 4*

CROISMARE : équipe incomplète (équipe 3 incomplète avec 4 équipes engagées)

Décision: application d'une amende de 8€

Départementale 4:

Poule A:

Rencontre *BLAINVILLE DAMELEVIERES AC 5 - BAINVILLE aux MIROIRS FR 3*

BLAINVILLE DAMELEVIERES : non transmission du résultat

Décision: application d'une amende de 8€

Poule B:

Rencontre *VELAINE en HAYT TT 3 - FLAVIGNY-LUDRES AS 4*

FLAVIGNY-LUDRES : Forfait

Décision: application d'une amende de 16€

Rencontre *BLAINVILLE DAMELEVIERES AC 4 - CHANTEHEUX MJC 6*

CHANTEHEUX : 2 joueurs absents (les noms sont mentionnés sur la feuille de rencontre)

Décision: défaite par pénalité et application d'une amende de 16€

Poule C:

Rencontre SAINT-MAX TTHR 5 - FROUARD OFP 3

FROUARD pour 1 joueur absent (le nom est mentionné sur la feuille de rencontre) et 1 joueur non autorisé à jouer (il n'était pas en possession de son certificat médical)

Décision: défaite par pénalité et application d'une amende de 16€

Poule D:

Rencontre BLAINVILLE DAMELEVIERES AC 6 - MONTAUVILLE AL 4

BLAINVILLE DAMELEVIERES : non transmission du résultat

Décision: application d'une amende de 8€

Rencontre ESSEY les NANCY TT 6 - BLENOD CO 3

ESSEY les NANCY Forfait

Décision: application d'une amende de 16€

Rencontre PONT à MOUSSON ASTT 3 - VELAINE en HAYE TT 4

PONT à MOUSSON Forfait

Décision: application d'une amende de 16€

Poule E Play-Off (Poule B):

Rencontre NEUVES MAISONS TT 14 - CHAMPIGNEULLES TT 4

NEUVES MAISONS Forfait

Décision: application d'une amende de 16€

Poule G Play-Off (Poule D):

Rencontre AUDUN LE ROMAN ASTT 3 - LONGUYON ES 5

LONGUYON Forfait

Décision: application d'une amende de 16€

Poule G Play-Off (Poule F):

Rencontre LONGLAVILLE TT 4 - AUDUN le ROMAN ASTT 4

LONGLAVILLE : non transmission du résultat

Décision: application d'une amende de 8€

Rencontre CUTRY TT 4 - EXEMPT

La feuille de composition d'équipe n'a pas été transmise

Décision: relance par mail. Si au bout de 5 jours la composition n'a pas été transmise: application d'une amende de 8€